

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 372

présenté par
M. Tian, M. Hetzel et M. Lurton

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Santé »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement supplémentaires ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement supplémentaires ouverts	Crédits de paiement annulés
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	0	0	0
Protection maladie	-87 577 505	0	-87 577 505	0
TOTAUX	-87 577 505	0	-87 577 505	0
SOLDE	-87 577 505		-87 577 505	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'annuler l'ouverture de crédits de l'aide médicale d'État.

745 millions ont été attribués à l'AME dans le cadre du budget santé de la loi finances qui n'est même pas encore adopté !